

AMEUBLEMENTS
DÉCORATION
MERCIER
179, Rue Nationale
LILLE
LUSTRIERIE
PAPIERS PEINTS

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

EXCELSIOR
Les réputées bières
MUNICH
DE LA
Grande Brasserie DE LILLE

ABONNEMENTS.....

Forêt ou Hainaut	3 mois, 22.00;	6 mois, 40.00;	1 an, 75.00;
Autres départements	25.00;	45.00;	80.00;
Belgique	25.00;	45.00;	80.00;
Union Postale; Tarif A...	35.00;	70.00;	140.00;
Tarif B.....	40.00;	100.00;	200.00;

REDACTION.....

ROUBAIX	63 à 71, Grande-Rue, Tél. 34, 9.09, 19.09 et 43.09.
TORCOING	28, rue Carot, Tél. 37.
LILLE	3, rue Faidherbe, Tél. 57.07.
PARIS	13, boulevard des Italiens, Tél. Louvre 09.49.
MOUScron	105, rue de la Station, Tél. 3.66.

Un projet américain de règlement général des dettes ne comporterait qu'une seule annuité payable de trois façons différentes.

Paris, 7 mai. — Un projet américain de règlement général des dettes a été communiqué au Sénat par M. Herriot à la suite de sa mission à Washington.

« Nous croyons savoir, écrit M. Albert Jullien dans le « Petit Parisien », que, depuis lors, un projet de règlement général a été élaboré dans l'entourage du président des Etats-Unis et que les grandes lignes en ont été officiellement communiquées au cours des dernières vingt-quatre heures, sinon au Quai d'Orsay, du moins au ministère des Finances. En quel consiste ce plan? Bien qu'on observe à ce sujet le mutisme le plus complet, il nous revient qu'il comporterait un règlement général portant sur une somme globale qui représenterait, non pas le montant total de la dette, mais ce chiffre diminué des intérêts.

D'autre part, au lieu de prévoir comme les accords actuels, des versements échelonnés sur soixante ans, le nouveau plan ne comporterait qu'une seule annuité, payable de trois façons différentes:

1° Un tiers en or; 2° un tiers en certificats immédiatement mobilisables; 3° un tiers en certificats qui ne seraient pas immédiatement mobilisables, mais mobilisables ceux-ci, par l'intermédiaire de la Banque des règlements internationaux de Bâle.

Que vaut ce projet, qui a l'inconvénient d'entraîner un engagement immédiat et qui paraît reposer, en outre, sur cette idée inexacte que le Gouvernement peut disposer à son gré de l'or de la Banque de France? Nous ne sommes pas en possession de précisions suffisantes pour pouvoir l'apprécier.

Ce qui est certain, c'est qu'il modifie considérablement l'aspect de la question telle qu'elle avait été envisagée à Washington et qu'il va nécessiter une étude d'autant plus approfondie que l'incertitude n'est pas dissipée touchant l'ajournement de l'échéance du 15 juin. On sait que le Gouvernement s'était rallié au paiement de l'échéance du 15 décembre dernier s'il avait la garantie que le problème ne se poserait pas pour le 15 juin.

On pourrait espérer que cette condition serait réalisée, si M. Roosevelt obtenait à cet égard les pleins pouvoirs, mais les obtiendra-t-il et s'il les obtient, pourra-t-il aller jusqu'à nous donner cette garantie? C'est un risque à courir. Il ne semble pas que le Gouvernement soit disposé à le courir.

Le président Roosevelt va demander au Congrès pleins pouvoirs pour conclure des accords économiques

Washington, 7 mai. — Il est probable que le président Roosevelt adressera, dans les premiers jours de la semaine prochaine un message au Congrès dans lequel il demandera les pouvoirs nécessaires pour conclure des accords économiques et ajourner l'échéance des dettes du 15 juin. Le président Roosevelt estime, en effet, que la situation économique est extrêmement grave, et qu'il est nécessaire que la conférence puisse se réunir et travailler dans les conditions aussi favorables que possibles.

Selon les milieux qui touchent de près à la Maison Blanche, le Président est d'avis que l'échec de la conférence économique ou même un succès partiel ou tardif pourrait amener une catastrophe d'une ampleur insoupçonnée, un véritable effondrement de tout l'édifice économique du monde.

Le président Roosevelt sait que sa requête rencontrera une sérieuse opposition au Congrès, mais il estime nécessaire de la présenter afin de permettre à la Conférence économique de se réunir avec le maximum de chances de succès. Les pouvoirs demandés par le Président lui seront, pense-t-on, accordés sans difficulté, du moins à la Chambre des Représentants, mais une véritable bataille s'engagera à ce sujet au Sénat. Il est impossible de prévoir quelle en sera l'issue mais il est certain qu'on y manifesterait une opposition tenace.

Il semble que ni le président ni l'opposition ne savent encore sur quelle force ils pourront approximativement compter au Sénat, car si, comme il est probable, la discussion se prolonge, il faudra compter sur la réaction de l'opinion publique fortement hostile à toute diminution, mais aussi à tout retard dans le paiement des dettes. Il est possible qu'une pression des électeurs en proie à une crise sans précédent et dans l'espoir que le paiement des dettes apporterait un soulagement à la situation du pays, par conséquent à leur propre situation économique, fasse échouer le vote des pouvoirs demandés par le président Roosevelt. Cependant, dans l'entourage du président, on considère qu'il est possible que le Congrès comprenne la situation et se rende aux raisons de M. Roosevelt.

Des professeurs de Lycée de Lyon voient une motion de sympathie aux objecteurs de conscience

Lyon, 7 mai. — Un groupe de professeurs du lycée de Lyon, affilié au Syndicat national confédéré, a cru devoir voter une motion de sympathie aux objecteurs de conscience pour protester contre la récente circulaire de M. Chastagnier.

UNE JOURNÉE GLORIEUSE POUR LE FOOTBALL ROUBAISIEEN

L'Excelsior A.C. a brillamment conquis la Coupe de France

Au stade de Colombes, devant 45.000 spectateurs enthousiastes il a battu le Racing par 3 buts à 1



EN HAUT: A gauche: Pendant l'exécution de la « Marseillaise », voici, dans la tribune officielle, au centre, le Président de la République, M. Albert Lebrun, entouré, à sa droite, de M. Renard, préfet de la Seine et, à sa gauche, de M. Chiappe, préfet de police. — A droite: G. Verriest, capitaine du Racing et Langillier, capitaine de l'Excelsior, se serrent la main avant la grande rencontre.
 AU MILIEU: A droite: M. A. Lebrun, président de la République, serre la main aux joueurs du Racing que lui présente Verriest. (On reconnaît, de droite à gauche: Chauvel, Lechantoux, Cossement et Encontre.)
 EN BAS: A gauche: L'arrivée joyeuse des supporters roubaixiens à la gare du Nord. — A droite: Une phase du match: Barbieux (Excelsior) s'apprête à reprendre, de la tête, la balle qu'André Vanvooren veut lui disputer.

(DE NOS ENVOYÉS SPÉCIAUX)

de 3 buts à 1. Voilà le résultat brutal de cette rencontre disputée devant une affluence record, qui ne se départit jamais de la plus parfaite correction, malgré son extraordinaire enthousiasme.

On se passionne, avant ce match, à soulever la victoire du meilleur. Ce vœu est largement réalisé et pas un témoin de Colombes ne songera à contester cette impression.

Tout est donc bien ainsi. Applaudissons généralement au triomphe des footballeurs d'Excelsior qui ne marcheront, à aucun moment, leurs efforts pour s'attribuer la magnifique objet d'art tant convoité. Les hommes de Langillier jouèrent une grande partie. Ils surent donner à cette rencontre un caractère très élevé. Indépendamment d'une parfaite condition physique, ils produisirent, en première mi-temps surtout, un football très efficace et séduisant. Ils se présentèrent d'ailleurs sur la pelouse olympique, avec une tactique bien définie, que devait caractériser un départ très rapide, susceptible de déborder leurs adversaires.

Les Excelsioriens suivirent ce plan de bataille à la lettre et eurent scier très efficacement.

(Lire la suite page 2).

A la mémoire de Paul Doumer

Paris, 7 mai. — A l'occasion de l'anniversaire de la mort du président Paul Doumer, M. Albert Lebrun a déposé ce matin, devant la tombe de l'homme d'Etat disparu, au cimetière de Vaugrard, où reposent déjà son fils et la femme de la victime de l'assassin Gorgoroff.

A son arrivée, M. Albert Lebrun a été accueilli à l'entrée de la nécropole par les présidents du Sénat et de la Chambre; M. Daladier, président du Conseil; MM. Tardieu et Laval, anciens présidents du Conseil, etc.

Suivi des personnalités présentes, le président de la République s'est avancé tête nue, sous la pluie fine, vers la tombe présidentielle devant laquelle il s'est longuement recueilli, après avoir déposé une magnifique palme enrubannée aux couleurs nationales.

Avant de se retirer, le chef de l'Etat s'est incliné devant la famille du président Paul Doumer qui assistait à cette simple mais émouvante cérémonie.

D'autre part, une messe à la mémoire du président Paul Doumer, des morts de la guerre, des maréchaux décapités et du sergent Martinot, a été célébrée ce matin, à Notre-Dame, par les soins de l'Association des Croix de feu et Briscaris.

M. SERRE REÇOIT M. HERRIOT

Paris, 7 mai. — M. Edouard Herriot s'est rendu, cet après-midi, à 14 h. 45, au ministère du Commerce. Il a été accueilli par M. Masse, directeur du Cabinet, qui l'a immédiatement conduit auprès de M. Louis Serre, ministre du Commerce, avec lequel l'envoyé de la France aux conversations de Washington est immédiatement entré en conférence.

L'échange de vues a surtout porté sur les problèmes posés par la conférence économique mondiale et la proposition américaine de trêve douanière jusqu'à la réunion prochaine de cette conférence. Il n'est pas douteux que le Gouvernement français donne une adhésion de principe à ce dernier projet, mais il estime que cette mesure ne peut être appliquée que si elle est acceptée par toutes les puissances. Aussi peut-on, quand on songe aux difficultés que rencontre, à Londres, l'idée d'une trêve douanière, déduire que la décision définitive du Gouvernement français est en partie suspendue à celle que fera connaître le Cabinet britannique.

D'autre part, conformément aux observations que M. Herriot avait déjà présentées à Washington et qui avaient été démenties par M. Roosevelt, le Gouvernement reste décidé, en cas de dépréciation importante du dollar, à appliquer, dans toutes les éventualités, la surtaxe de compensation de l'écart des changes.

A quel cours de la devise américaine cette surtaxe devrait-elle entrer en vigueur? On ne l'apprendrait vraisemblablement qu'au moment où, si les circonstances l'exigent, la décision en serait prise officiellement notifiée. On peut cependant, à titre indicatif, rappeler que les importations canadiennes en France avaient été frappées de cette surtaxe, quand le dollar de ce Dominion était tombé à 22 francs.

M. Berlia, socialiste (S.F.I.O.) est élu député de Toulouse

Toulouse, 7 mai. — Voici les résultats du scrutin de ballottage qui a eu lieu dans la deuxième circonscription:

Inscrits, 27.039. — Votants, 14.155. — Suffrages exprimés, 13.088.

Ont obtenu:

MM. Berlia (S.F.I.O.)	10.611
Massip, indépendant	1.094
Ginestet, communiste	888
Paille, rép. de gauche	222
M. Lhaud, rép-socialiste	212

Il s'agissait de remplacer M. Reix, républicain-socialiste, décédé.

LES REVENDICATIONS DES MINEURS

Paris, 7 mai. — Le Bureau de la Fédération du Sous-Sol, auquel s'était joint M. Lévy Kléber, assurant le secrétariat de Donat, s'est réuni à Paris, au siège de la C.G.T. Il a procédé à un examen approfondi de la situation corporative, tant du point de vue national qu'international. Il a pris acte de ce projet de loi déposé à la veille de la clôture de la session parlementaire, projet de loi concernant le remboursement des tensions de retraites des mineurs, et a décidé d'entreprendre, à la rentrée des Chambres, toutes démarches utiles auprès des Pouvoirs publics et des commissions compétentes pour que ce projet de loi, en raison de son caractère, soit voté au plus tôt par les assemblées parlementaires. Dans ce même ordre d'idées il a décidé de faire de nombreuses démarches auprès de la commission compétente du Sénat pour que soient déposés, sur le bureau de la Haute-Assemblée les projets de loi visant depuis longtemps par la Chambre et avant tout traités par le Sénat, à savoir: 1° un service militaire comme tous de mine; 2° pour l'affiliation au régime de la caisse autonome des ouvriers travaillant dans les industries minières; 3° pour l'affiliation complète des ouvriers employés aux travaux de réparation de mine.

4° Pour le dévouement du travail passé dans les mines ou l'Algérie; 5° Pour que rentrent en ligne de compte les sommes de chômage des mineurs.

Pour la réalisation de l'Office national du charbon.

Conformément aux décisions du Con-